

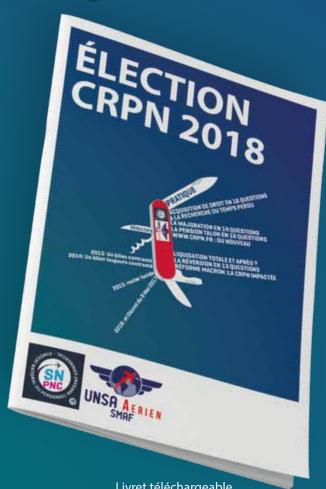
# **LISTE SNPNC-FO et UNSA Aérien**

Un mandat de 5 ans pour assurer la protection du régime de retraite du PN

Depuis 5 ans vos administrateurs SNPNC/UNSA défendent activement les intérêts du PNC à la CRPN tout en veillant à la bonne santé économique d'un régime performant, auquel les PN sont viscéralement attachés depuis plus de 50 ans. Le bilan de notre dernier mandat est positif avec une diminution du déficit structurel de la crpn en 2017 et des réserves en augmentation depuis 5 ans.

Votre soutien pour ce nouveau mandat répond aux actions que nous mènerons autour des **5 engagements** suivants :

- **1** Conserver notre « régime complémentaire » et protéger nos réserves.
- 2 Nous battre pour ne pas être aspirés par la réforme des « régimes spéciaux ».
- 3 Faire la chasse aux employeurs-fraudeurs.
- 4 Défendre les intérêts du PNC au sein même de la CRPN.
- 5 Maintenir un niveau d'information jamais égalé.



Livret téléchargeable. unsa-pnc.com / snpnc.org



### CONSERVER notre "régime complémentaire" et protéger nos réserves.

La CRPN gère le régime spécifique et autonome du Personnel Navigant, assure le versement des prestations de retraite, en complément du régime de base de la Sécurité Sociale (CNAV), Depuis 5 ans les réserves de la caisse on été préservées et améliorées. Ni le contribuable Ni l'état, n'ont jamais eu à mettre un sou dans le régime complémentaire des navigants ...



### NOUS BATTRE pour ne pas être aspirés par la reforme des "régimes spéciaux".

Cette élection revêt une importance capitale dans un contexte général particulier. Les «régimes complémentaires» comme le nôtre, ne semblent pas faire partie de l'objectif du gouvernement d'intégrer les «régimes spéciaux» dans la mise en œuvre d'un régime de retraite universel. Toutefois des effets collatéraux sont à redouter et nous n'hésiterons pas à nous battre conjointement avec les pilotes pour maintenir nos règles spécifiques (limite d'âge d'exercice, exigences médicales, perte de licence...] dans le cadre du régime universel voulu par le gouvernement. Un nombre de suffrage élevé déterminera la force!



### FAIRE LA CHASSE aux employeurs fraudeurs.



Vos administrateurs SNPNC/UNSA mènent une querre juridique conjointement avec la CRPN, contre tout transporteur aérien (français ou non) coupables de travail dissimulé, s'exonérant du paiement des cotisations sociales exigibles en France. Comme dans le cadre de l'affaire Ryannair en octobre 2014, nous irons si besoin chercher les dues de la CRPN chez le juge!



#### DEFENDRE les intérêts du PNC au sein même de la CRPN.

L'ajustement des durées de carrière est une problématique spécifique à la population PNC. Dés janvier 2019, nous attendons la signature du décret permettant de liquider notre pension dans le cadre d'un temps alterné fractionné [TAF]. Tout PNC ayant atteint le taux plein pourra alors poursuivre sa carrière avec un planning allégé. Le SNPNC et l'UNSA PNC oeuvrent à trouver des mécanismes permettant de pallier aux carrières incomplètes.



### MAINTENIR UN NIVEAU D'INFORMATION jamais égalé.

Transparence et accessibilité ont été nos maîtres mots au cours du mandat écoulé. Vos administrateurs SNPNC/UN-SA se sont impliqués dans la refonte du site crpn.fr. Vos possibilités de liquidation et le calcul du montant de votre pension en temps alterné peuvent être simulé. Vos attestations en ligne et vos relevés de carrière sont dorénavant numérisées. Concernant votre information, l'accent a été mis sur la communication des comptes de la CRPN :

- par voie de bulletin et sur les réseaux lors de chaque clôture annuelle en juin.
- sous forme de FAQ sur les règles d'application de notre régime complémentaire (pension talon, règles d'acquisition de droits, majoration de raccordement, réversion, temps partiel et retraite CRPN, etc ... ]

## **VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SNPNC / UNSA**

- Antoine SANTERO
- Stéphanie DULAU
- Soizig LE GARIGNON
- Franck GRELIN
- Rodolphe HENRIQUES
- Silke POLETTI
- Alexandre TAUGOURDEAU
- Aline BERNARD
- Marie-Noëlle WOLFF